

Madame Cheyrels,

Je vous confirme que nous avons bel et bien reçu la demande de l'organisme Transparencia.

Vu le caractère privé de certaines informations demandées (diffusion des fiches de paie, de la liste des employeurs précédents,...), les services administratifs de la Ville ont jugé qu'il s'agissait d'informations à caractère privé et vous ont répondu dans ce sens.

Une fois informée, j'ai demandé une analyse juridique à ce propos. J'ai envoyé un courrier à la Commission d'Accès aux Documents Administratifs afin de déterminer avec exactitude les informations que nous sommes tenus de diffuser. Une fois celles-ci précisées, je ne manquerai pas de répondre à Transparencia en diffusant les informations que nous serons tenus de transmettre.

Toutefois, comme je viens de le préciser, mon seul souhait est de protéger la vie privée des agents de la Ville. Je n'ai donc aucun problème à faire la lumière complète sur le train de vie des cabinets politiques verviétois.

Loin des fantasmes que se font certains sur les moyens dont ils disposent, je pense que la ville de Verviers est plutôt bon élève à ce sujet.

Concernant le personnel politique sous la mandature 2000-2006, Claude Desama, en qualité de Bourgmestre, bénéficiait d'un niveau A, un niveau B (remplacé en cours de route par un niveau D) et de 2 niveau D. Les échevins, quant à eux, disposaient tous d'un niveau D.

Pour la mandature 2006-2012, Claude Desama a bénéficié d'un niveau A pour la majeure partie de la mandature et de 3 niveau D. Les autres membres du Collège bénéficiaient d'un niveau D.

Je profite de l'occasion pour signaler qu'un règlement communal a été adopté en 2011, suite à une circulaire du GW, précisant la composition des cabinets politiques. Celui-ci a été modifié en 2013. Il fixe celle-ci à 2 niveau A et un niveau D pour le Bourgmestre, un niveau A et un niveau D pour le chef de fil du partenaire de majorité, et d'un niveau D par échevin.

Sous la législature 2012-18, Marc Elsen a bénéficié de 2 niveaux A et d'un niveau D tandis que mon cabinet actuel se compose d'un niveau A et de 2,6 ETP niveau D.

Freddy Breuwer puis Benoit Pitance ont bénéficié des services d'1 niveau A et 1 niveau D tandis que les échevins avaient chacun 1 niveau D.

J'en profite également pour ajouter que contrairement à plusieurs Villes de tailles importantes, nos cabinets politiques ne bénéficient d'aucun budget relatif à des frais de fonctionnement.

Pour ce qui est des frais de réception et de représentation, une allocation générale existe pour l'ensemble de la Ville. A titre d'exemple, les frais de restauration pour l'ensemble du Collège avoisinent les 1300€ pour l'ensemble de l'année. Le reste des dépenses ne concernent pas la sphère politique à proprement parlé (=> *le budget est dans le dossier en annexe*).

Enfin, aussi louable que soit votre intervention, je souhaiterais quand même vous préciser que répondre à ce type de démarche représente une masse de travail relativement importante pour les services de la Ville. Celle-ci a été évaluée à 32 heures de travail.